

Retranscription de la déclaration à la presse des Ambassadeurs Kojo Menan (Togo) et Gérard Araud (France) au nom des membres du Conseil de sécurité ainsi que du Ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, Daniel Kablan Duncan, au terme de la rencontre des membres du Conseil avec le Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara

(Abidjan, le 21 mai 2012)

S.E.M Ambassadeur Kojo Menan (Togo): Mesdames et Messieurs les journalistes, les quinze membres du Conseil de sécurité effectuent actuellement une mission en Afrique de l'Ouest, qui a débuté au Libéria, se poursuit depuis hier en Côte d'Ivoire et se rendra ensuite en Sierra Leone. Les membres du Conseil ont eu ce matin une réunion avec le Premier ministre ainsi que des membres du Gouvernement. Nous avons également eu l'occasion de poursuivre la discussion avec le Chef de l'Etat ivoirien, Son Excellence Alassane Ouattara. Les membres du Conseil de sécurité ont notamment pu constater les efforts accomplis dans le pays depuis un an environ, en ce qui concerne la paix, la sécurité et le développement. Nous avons également pu discuter avec le Président, le Premier ministre et les ministres, des défis importants auxquels le pays fait face, mais ils ont constaté l'engagement ferme des autorités ivoiriennes à relever ces défis. Les membres du Conseil sont prêts à continuer à aider le pays à aller de l'avant. Vous savez que le Conseil de Sécurité ne décide pas seulement de New York. Le Conseil de Sécurité se donne aussi l'occasion de venir sur le terrain pour apprécier les efforts qui sont faits par les pays concernés, surtout dans le contexte de la consolidation de la paix après les conflits. Merci

S.E.M Ambassadeur Gérard Araud (France) : Cette visite du Conseil de sécurité est une manière d'exprimer à la fois notre amitié et notre soutien. Notre amitié au peuple ivoirien, qui a connu une longue crise, qui s'est terminée il y a presqu'un an, jour pour jour, et aussi, notre soutien aux autorités ivoiriennes qui, sous la direction du Président Alassane Ouattara, se sont engagées dans la reconstruction physique et morale de la Côte d'Ivoire. Ce sont les sujets que les membres du Conseil ont soulevé devant le Premier Ministre, et ensuite, devant le Président de la République, à savoir, les questions de justice pour les nombreuses

victimes; la réconciliation nationale, indispensable; la réforme du secteur de sécurité - c'est-à-dire la création d'une armée, d'une police, d'une gendarmerie démocratiques, sous les ordres d'une autorité démocratique, mais aussi la démobilisation de tous les miliciens qui portaient des armes.

Il s'agit donc d'un travail de long terme, et nous sommes ici pour demander aux autorités ivoiriennes ce qu'elles attendent de nous dans les mois, les années qui viennent, et ce, parce que nous entrons dans une période de transition pendant laquelle la présence des Nations Unies va progressivement devoir changer de forme, et passer d'une présence essentiellement militaire à une présence importante dans des domaines tels que ceux de la sécurité, de la justice et du développement. Il s'agit du partenariat entre les Nations Unies et les autorités ivoiriennes. Nous restons aux côtés des autorités ivoiriennes, et nous voulons, avec elles, décider de la forme et de la durée de ce partenariat. Je crois en tout cas, que tous les membres du Conseil souhaitent exprimer leur admiration pour les Ivoiriens et les autorités ivoiriennes pour la manière dont ils réussissent avec courage et dignité à sortir de la crise sanglante qu'ils ont subie.

S.E.M Daniel Kablan Duncan (Ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire est heureuse et fière de la présence des membres du Conseil de sécurité. Les questions abordées ont concerné trois axes principaux, le premier axe est relatif à la paix et à la sécurité, préalables au développement ; le second axe, relatif à la réconciliation nationale, et le troisième, tout aussi important, relatif à la relance économique. Nous voulons remercier les membres du Conseil de la qualité de leur écoute des problèmes de la Côte d'Ivoire, les remercier de leur volonté de faire en sorte que la Côte d'Ivoire redevienne ce qu'elle a été, c'est-à-dire une vitrine politique, économique, sociale et culturelle. Je crois que le fait que les membres du Conseil rencontrent, dans le cadre de leur programme, l'ensemble des décideurs de la Côte d'Ivoire est très important. Aujourd'hui, ils vont aussi rencontrer le Parlement et la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) et, cet après-midi, à l'Hotel Ivoire, les membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur les questions de sécurité. Je voudrais terminer en disant encore merci aux membres du Conseil d'avoir effectué cette visite, en Côte d'Ivoire, et en disant que nous ferons le maximum pour que ce pays, qui a tant souffert, redevienne la perle des lagunes.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Sylvie van den Wildenberg, Porte-parole a.i,

Tel: (225) 06203305, Portable: (225)05990075
Email: vandenwildenberg@un.org

Kenneth Blackman, Porte-parole adjoint
Tél. : +225-06203392 ; Portable : + 225-08071584 ;
Fax : +225-020235107
Email: kblackman@un.org.

Bureau du Porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies
Daniel Dickinson, Bureau du Porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies
(accompagnant la délégation du Conseil de sécurité),
Tel: +1 212 963-5201, Cell: + 1 917 913-0248
Email: dickinson@un.org

<http://www.onuci.org>